

LA REGULATION DES CREATIVE COMMONS SCIENTIFIQUES SELON LES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION.

« D'OU VENONS-NOUS ? QUE SOMMES-NOUS ? OU ALLONS-NOUS ? »

MARDI 12 JUIN 2018

Université de Lorraine, Nancy

MANIFESTATION SCIENTIFIQUE

Présentation

La question des **communs** se pose aujourd'hui de façon transversale à l'ensemble des sciences sociales, notamment en sciences économiques et de gestion ou encore en droit et sciences politiques. L'idée de communs est ainsi mobilisée dans des domaines d'études très divers tels que, par exemple, l'environnement, le patrimoine, ou la connaissance. Les travaux récents abordent ainsi la ques-

tion de l'*open access* aux ressources communes, en les analysant notamment sous les deux angles complémentaires de la « tragédie des communs » (Hardin, 1968), puis plus récemment de la « tragédie des anti-communs » (Heller, 1998). Dans ce cadre, la manifestation proposée est originale à plusieurs titres.

Intérêts de la thématique

Trois arguments à retenir

Premièrement, à rebours des travaux généralistes sur les communs, elle se concentre sur les *communs créatifs dans le domaine scientifique*, qui fait ici référence aux contrats de collaborations ouvertes spécifiques à la connaissance produite et organisée de manière collaborative, au sens de E. Ostrom (1990), par les chercheurs. Les raisons de ce choix sont doubles. D'une part, en dépit de son actualité et de ses enjeux économiques et sociaux, la question de la production, de la diffusion et de la protection de la connaissance scientifique demeure relativement peu traitée dans la littérature économique et de gestion, alors qu'existent

de nombreux dispositifs favorisant cela.

Deuxièmement, la manifestation fait le choix de se concentrer spécifiquement sur la question de la *régulation de ces communs scientifiques*. Les raisons de ce choix sont également multiples. D'une part, la définition d'un régime de propriété intellectuelle économiquement efficace et la mise en place d'institutions optimales de gestion des communs constituent indéniablement des conditions essentielles à la production de la connaissance scientifique. Compte tenu de l'impact économique et sociétal associé à la régulation optimale des

Réalités & Questions

...

Les Instituts Universitaires Technologiques (IUT) ont, entre autres pour mission, le transfert technologique des compétences et des savoirs développés au sein des laboratoires de recherche via des Licences professionnelles. Les Universités développent des structures d'accueil des entrepreneurs (des incubateurs notamment) pour favoriser également de tels transferts. Ces établissements et composantes s'inscrivent dans des modèles de l'innovation dite ouverte ou open-innovation, où les idées et les connaissances circulent entre des laboratoires et des entreprises. Mais, à qui appartiennent réellement l'idée et les résultats de la recherche commercialisés ? Comment se répartir le résultat économique ? Quelle forme de contrat semble adaptée à ces collaborations ouvertes ? Quels en sont les enjeux ?



communs scientifiques, par exemple en matière de politique de la recherche ou de retombées sur les pratiques de créativité et d'innovation des entreprises, le colloque a pour objectif de dresser un bilan scientifique des travaux en sciences économiques et de gestion sur la question, et de contribuer à l'avancement des travaux sur le thème. D'autre part, les modes de régulation actuels des communs créatifs scientifiques apparaissent aujourd'hui remis en cause par le développement de l'économie numérique et des mutations qu'elle implique en termes de gestion de ces communs (entre autres, accélération des échanges, hyper-connexion des individus, des organisations et des Etats, développement exponentiel des connaissances). A ce titre, le colloque s'inscrit dans la dynamique de recherche

émergente sur le thème de la régulation de l'économie numérique par des chercheurs en économie du droit de l'Université de Lorraine regroupé au BETA également - le numérique constituant, par ailleurs, l'un des thèmes importants mis en avant dans la politique scientifique de l'Université pour les années à venir.

Troisièmement, la manifestation fait le choix d'une démarche pluridisciplinaire associant essentiellement les sciences économiques, de gestion et juridiques, dans le souci de capter, sous différents angles, l'ensemble des enjeux associés à la question traitée. Il est à noter que l'ouverture est également faite à d'autres disciplines, comme la sociologie. Dans cette perspective, la manifestation réunira des chercheurs

de ces disciplines, pour des débats à la confluence des thématiques des axes « *Créativité Science Innovation* » et « *Economie du Droit* » du laboratoire BETA. En outre, la journée débutera par une conférence inaugurale prononcée par une spécialiste du sujet, puis s'organisera autour de trois sessions consacrées à la présentation et à la discussion des travaux des intervenants (voir programme ci-après).

Un projet de publication est prévu à la suite de la manifestation scientifique dans la revue Innovations (REMI-JIEM).

A vos plumes !

SAVE THE DATE : MARDI 12 JUIN 2018 à NANCY

Sophie HARNAY & Bérangère L. SZOSTAK

MANIFESTATION SCIENTIFIQUE

Université de Lorraine, BETA Nancy

Demandez le programme !

COMITE SCIENTIFIQUE :

Thierry Burger-Helmchen (Université de Strasbourg, BETA), Marianna Epicoco (Université de Lorraine, BETA), Thierry Lambert (Université de Lorraine, BETA), Nadine Levratto (Université Paris Nanterre, CNRS EconomiX), Sophie Mignon (Université Montpellier, MRM), David Vallat (Université de Lyon, Triangle).

COMITE D'ORGANISATION :

Jaele Bechis (Université de Lorraine, BETA), David Desmarchelier (Université de Lorraine, BETA), Sophie Harnay (Université de Lorraine, BETA), Iony Randrianirina (Université de Lorraine, IFG), Bérangère L. Szostak (Université de Lorraine, BETA).



LA REGULATION DES CREATIVE COMMONS SCIENTIFIQUES
SELON LES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION.
« D'OU VENONS-NOUS ? QUE SOMMES-NOUS ? OU ALLONS-NOUS ? »

MARDI 12 JUIN 2018

Université de Lorraine, Nancy

Programme

Mot de bienvenue

Myriam Doriât-Duban, Professeure de sciences économiques, Directrice du pôle scientifique SJPEG, Université de Lorraine.

Agnès Gramain, Directrice du BETA-Lorraine.

Sophie Harnay & Bérangère L. Szostak, Co-Présidentes de la manifestation scientifique, BETA-Lorraine.



D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?
Paul Gauguin (1897-1898).

Conférence inaugurale

Présidée par **Sophie Harnay**, Professeur en Sciences Economiques, et **Bérangère L. Szostak**, Professeur en Sciences de Gestion, Université de Lorraine, BETA.

Danièle Bourcier, Université Paris II Panthéon-Assas, Directrice émérite au CNRS, Responsable scientifique Creative Commons France : « *Faire des communs scientifiques. Expériences, enjeux* ».

Déroulement de la journée

...

8h30 – Accueil.

9h – 9h30 – Discours de bienvenue.

9h30 – 10h30 – Conférence inaugurale.

10h45 – 12h15 – Session 1
« D'où venons-nous ? ».

13h45 – 15h15 – Session 2
« Que sommes-nous ? ».

15h30 -17h – Session 3
« Où allons-nous ? ».

17h – Clôture.

Public visé : Chercheurs et étudiants (Master et Doctorat).

Entrée libre mais inscription obligatoire.

Contact d'inscription :
sophie.harnay@univ-lorraine.fr.

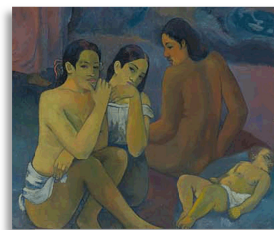
Lieu : Université de Lorraine, Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion, 13 Place Carnot, Nancy, Amphi AR 06.



Session 1

« D'où venons-nous ? »

Présidence : *Thierry Burger-Helmchen, Professeur des Universités, Université de Strasbourg, BETA.*



« *La production des connaissances scientifiques : pratiques et enjeux juridiques* », par **Agnès Robin**, Maître de conférences HDR en Droit, Université de Montpellier 1 & ERCIM.

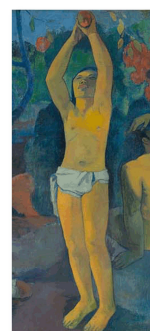
« *L'approche des communs en recherche : quelle utilité ? Quelles perspectives ?* », par **Claudine Gay**, Maître de conférences en Sciences Economiques, Université de Lyon 2, Laboratoire TRIANGLE.

« *La constitution de la science comme espace commun et ses remises en cause* », par **Julien Pénin**, Professeur en Sciences Economiques, Université de Strasbourg, Directeur du BETA.

Session 2

« Que sommes-nous ? »

Présidence : *David Desmarchelier, Maître de Conférences, Université de Lorraine, BETA.*



« *Jusqu'à quel point un commun doit-il être fermé pour réussir ?* », par **Nicolas Jullien**, Maître de conférences HDR en Sciences Economiques, Télécom Bretagne.

« *Quelle gestion commune du savoir scientifique à l'ère numérique ? De la régulation ascendante des creative commons aux rigidités structurelles de la communauté scientifique* », par **Jaele Bechis**, Doctorante en Sciences Economiques, Université de Lorraine, BETA.

« *Les accords de transfert de matériel scientifique : une menace pour la science ouverte ou un outil de collaboration ?* », par **Véronique Schaeffer**, Maître de conférences HDR en Sciences de Gestion, Université de Strasbourg, BETA.

Session 3

« Où allons-nous ? »

Présidence : *Marianna Epicoco, Maître de Conférences, Université de Lorraine, BETA.*



« *Les licences creative commons, nouveaux répertoires de connaissance pour les organisations ?* », par **Marc Fréchet**, Professeur en Sciences de Gestion, Université de Saint-Etienne, Directeur adjoint de CoActis.

« *Communs scientifiques : vers une nouvelle fabrique des savoirs ?* », par **Claire Brossaud**, Chercheur, Université de Lyon, EVS-LAURE, co-fondatrice de CoExistence.

« *Concilier valorisation de la recherche et open science : des buts irréconciliables ?* », par **Pascal Corbel**, Professeur en Sciences de Gestion, Université Paris-Sud, Laboratoire RITM.